



COMMUNE DE RODEMACK

LE MOT DU MAIRE

CONFINEMENT :

Nouvelle réglementation

A partir du 28.11.2020

- Déplacements autorisés à 20 kilomètres du domicile pendant trois heures.

- Réouverture des petits commerces.

A partir du 15.12.2020

- Réouverture des musées, cinémas et théâtres.

- Instauration d'un couvre-feu national de 21 heures à 7 heures, avec toutefois une exception pour les soirées du 24 et du 31 décembre.

A partir du 20.01.2021

Réouverture des restaurants.

SAPEURS-POMPIERS :

Permanence de distribution des calendriers à la Caserne de **RODEMACK**, les dimanches :
06.12.2020
14.12.2020
De 9h à 15h

A.P.E :

Vente de sapins à venir récupérer sur le marché de **RODEMACK**
Commandes possibles jusqu'au 5 décembre pour une livraison le 9 décembre

Mail à :
ape.rodemack@gmail.com

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

Le conseil municipal du 26 novembre, une fois n'est pas coutume, s'est déroulé à huis clos du fait des restrictions liées à la crise sanitaire. L'occasion de faire le point sur tous les chantiers en cours comme les travaux à la maison d'animation rurale ou le projet de sécurisation aux abords de l'école Jean-Marie Pelt. L'occasion également de prendre des décisions importantes : corrections comptables, déclassements de terrains du domaine public, subventions aux associations et au conseil de fabrique, mise à disposition d'un espace de stockage pour le syndicat d'initiative. Vous trouverez tous les détails sur le compte-rendu ci-joint (pour les abonnés au courriel), et sur le site internet de la commune.

Parmi les communications, soulignons le diagnostic archéologique réalisé sur le site du projet de pôle commercial et artisanal (Maison Starck) du 09 au 20 novembre.

Plusieurs niveaux d'occupation ont été révélés (XVIIIème mais aussi XVème et XVIème), de nombreux objets mobiliers ont été prélevés (faïences, tuiles, objets divers,...) et des éléments particuliers mis au jour (puits, pieux en bois,...).

Ces découvertes permettront d'en apprendre davantage sur l'histoire de Rodemack et notamment sur le développement du village au pied de sa forteresse. L'INRAP transmettra son rapport dans les prochaines semaines au Service Régional d'Archéologie qui prendra la décision début 2021 d'entreprendre ou non une campagne de fouilles sur le site. Même si ces découvertes risquent d'avoir un impact sur le projet, son planning et sans doute le budget global de l'opération, réjouissons-nous car elles nous permettront de compléter notre connaissance de l'histoire de notre village.

En complément, nous avons appris que deux étudiants de la très réputée école de Chaillot, actuellement architectes en exercice à Bruxelles, ont décidé de consacrer une étude à Rodemack.

Celle-ci sera répertoriée à terme au sein d'un inventaire national et Rodemack s'inscrira comme la plus petite commune jamais étudiée dans le cadre de cette formation au milieu des plus grands noms français de l'histoire du Patrimoine.

Autre sujet d'actualité qui demandera l'attention de tous les Rodemackois dès le mois de janvier 2021 : La sécurisation des abords de l'école élémentaire Jean-Marie Pelt.

Une première proposition a été discutée lors de la réunion publique organisée le 13 octobre, à laquelle était conviée l'ensemble des parents d'élèves de l'école Jean-Marie Pelt et les enseignants. Nous en avons profité pour constituer un comité consultatif, composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus, pour accompagner ce projet.



Le dispositif consiste en la mise en place de bornes escamotables de part et d'autre de la place des Baillis, permettant de réguler l'accès des véhicules sur des créneaux horaires correspondant aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Ce projet nécessitera de revoir les sens de circulation à l'intérieur du vieux bourg pour garantir une certaine fluidité. Un schéma de circulation sera rendu public. Il s'agit dans un premier temps de tester le dispositif avant tout investissement. Aussi, une adresse mail dédiée sera mise en place en janvier pour vous permettre de nous communiquer vos doléances et vos remarques, positives ou négatives. Une décision définitive sera prise au printemps 2021.

Je souhaite enfin revenir sur les dernières déclarations du Président de la République, annonçant un déconfinement progressif. Quelles sont les conséquences directes pour Rodemack ? Si nous pouvons nous réjouir de la réouverture de notre coiffeur « Atelier 8118 », ce n'est malheureusement pas le cas pour nos restaurants et notre brasseur, qui devront attendre le 20 janvier 2021. Et pour bon nombre d'entre vous, la prolongation du confinement signifie également une prolongation de la période de télétravail, possible pour les frontaliers grâce à l'assouplissement des règles fiscales entre le Luxembourg et la France. Cette situation doit être une opportunité : celle de soutenir nos commerçants en achetant local, de profiter du marché le mercredi soir, et aussi de commander les plats préparés par « La petite Carcassonne » et « Histoire de famille », qui se sont organisés pour vous proposer des plats à emporter. La bière de Rodemack est aussi disponible « A deux pas du lavoir » ou à la vente à emporter.

Les associations, les sapeurs-pompiers, ainsi que le conseil de fabrique, s'organisent également. L'APE vous propose sur commande des sapins de Noël à venir récupérer au marché de Rodemack (Commandes possibles jusqu'au 5 décembre pour une livraison le 9 décembre)

Les sapeurs-pompiers tiennent des permanences à la caserne pour la vente de leurs traditionnels calendriers les dimanches 06/12, 14/12 de 9h à 15h, et le conseil de fabrique a dû revoir sa formule de marché de Noël à l'occasion de la St Nicolas. Vous pouvez les aider en contactant Marine Jagueneau pour effectuer une commande de petits objets de décoration ou douceurs de Noël, sur le principe du « click & collect ».

Les commerçants, restaurateurs et associations sont essentiels au dynamisme et à la vie de notre commune. Ils méritent tout notre soutien et comptent sur vous !

Restons mobilisés, prudents, et surtout prenez bien soin de vous

Olivier KORMANN
Maire de **RODEMACK**



Enregistrement de votre adresse e-mail

Rendez-vous sur notre site internet :
www.mairie-rodemack.fr

ou scannez ce QR Code



COUPURE D'ELECTRICITE :

Une coupure d'électricité
interviendra le **Jeudi 03 Décembre**
2020 de 9h à 13h30

Secteurs concernés :

- Rue des Seigneurs d'Hesperange
 - Impasse Jean II
- Rue de l'Abbaye d'Echternach
- Allée des Ducs de Luxembourg
 - Chemin de la Glèbe

CONSEIL DE FABRIQUE :

Marché de Noël en format « click & collect »

Contact : **Marine JAGUENEAU**
marinejagueneau@gmail.com
ou par sms au 06 21 33 35 83



COMMUNE DE RODEMACK

Inscription Newsletter - RAPPEL

S'abonner à notre newsletter, c'est vous donner la possibilité d'être informés presque en temps réel des alertes qui touchent notre Commune : sécheresse, coupures d'eaux ou d'électricité, alertes météo. Les comptes-rendus de conseil municipal et mots du maire seront aussi diffusés via ce canal, ainsi que les informations sur des événements culturels ou sportifs.

Si la page Facebook (Mairie de Rodemack) connaît un vif succès, je suis heureux de vous indiquer que vous êtes déjà 260 inscrits à notre newsletter par courriel. C'est un excellent retour et nous vous remercions pour cela.

Vous pouvez toujours y souscrire sur le site de la mairie ou en scannant le QR-Code ci-contre. Vous pouvez aussi nous retourner en mairie le coupon ci-dessous pour vous inscrire ou nous signifier votre souhait de recevoir les communications au format papier

Sachez aussi que les versions « papier » seront toujours disponibles en mairie et affichées sur les panneaux d'information officielles à Rodemack et dans les annexes.



Demande d'inscription à la newsletter de la Mairie de Rodemack

Nom : Prénom :

Adresse e-mail :@.....

souhaite recevoir les communications de la Mairie de Rodemack par email à l'adresse ci-dessus,

confirme avoir pris connaissance et accepter la politique de confidentialité de la Mairie de Rodemack, disponible sur le site internet de la Mairie de Rodemack.

Merci de cocher les deux cases ci-dessus.

Signature :

Conscients que certains d'entre vous peuvent préférer recevoir une version papier de nos communications, nous vous invitons alors à retourner en mairie le coupon ci-dessous indiquant votre souhait de recevoir les communications au format papier.



Demande de version Papier des communications de la Mairie de Rodemack

Nom : Prénom :

Adresse :

souhaite recevoir les communications de la Mairie de Rodemack au format papier. Ces communications seront donc déposées dans ma boîte aux lettres comme par le passé.

Signature :



LES POMPIERS NE POUVANT ASSURER LEUR
TRADITIONNEL PORTE A PORTE,
ILS TIENDRONT UNE **PERMANENCE DE DISTRIBUTION
DES CALENDRIERS A LA CASERNE DE RODEMACK**

LES DIMANCHES

29 NOVEMBRE

6 DECEMBRE

14 DECEMBRE

DE 9H A 15H

ILS VOUS ATTENDENT NOMBREUX et MASQUES

ET VOUS REMERCIENT !



Vente de sapins

organisée par



Marché de Rodemack
02/12 et 09/12

Commandez vos sapins avec l'APE
et participez aux projets des écoles de
Rodemack !

L'APE de Rodemack s'associe à nouveau à M. Denis Schumacher de Garche pour vous proposer des sapins Epicea, Pungens et Nordmann, à tous les prix et toutes les tailles, bref pour tous les goûts.

N'hésitez pas à passer commande et à en parler autour de vous.

Tous les bénéfices serviront à financer les projets de l'école primaire et de l'école maternelle de Rodemack.



Comment ça marche ?

- 1) Faites votre choix de sapin (espèce, taille, pied)
- 2) Envoyez un petit mail à ape.rodemack@gmail.com pour réserver votre sapin et donner votre date de retrait au choix avant le 28/11 pour un retrait le 02/12 et avant le 05/12 pour un retrait le 09/12
- 3) Des sapins seront disponibles sans réservation mais le choix sera limité !
- 4) Venez récupérer votre sapin au marché le mercredi de votre choix !



Contactez-nous

- Facebook (APE de Rodemack)

- par mail :

ape.rodemack@gmail.com



Tarifs

VARIETES	TAILLE	PRIX
EPICEA		
Taille 1	120/150	12
Taille 2	150/170	15
Taille 3	170/200	20
Taille 4	200/250	28
Taille 5	250/300	35
Taille 6	300/350	42
PUNGENS		
Taille 1	120/150	20
Taille 2	150/170	26
Taille 3	170/200	32
Taille 4	200/250	38
Taille 5	250/300	50

VARIETES	TAILLE	PRIX
NORDMANN		
Taille 1	120/150	30
Taille 2	150/170	37
Taille 3	170/200	43
Taille 4	200/250	55
Taille 5	250/300	68
Taille 6	300/350	90

Pied béton : 9 Euros/pièce

Les services de la Mairie de Rodemack prévoient un ramassage des sapins les 11,18 et 25 janvier : les sapins seront à déposer devant chez vous si vous êtes intéressés.

CONSEIL DE FABRIQUE DE RODEMACK

Habituellement nous passons chez vous pour récolter votre don.

Malheureusement cette année, en raison de la crise de la COVID-19 et de ses mesures sanitaires et du confinement, nous ne pourrions pas vous rencontrer.

Pourtant nous avons besoin de votre soutien pour entretenir l'Eglise et la Chapelle au quotidien.

Nous vous proposons de soutenir le conseil de fabrique de deux façons :

- **En déposant votre don à l'aide de cette enveloppe à l'une de ses adresses**

Les dons sont déductibles fiscalement, un reçu sera produit pour les dons par chèques ou en espèce (laissez vos coordonnées) :

- Marine JAGUENEAU 96 Rue du Luxembourg (face à la Chapelle)
- Rose-Marie CISSE 27A Rue Christophe 1^{er} De Bade (lotissement du haut)
- Marie Odile TRAMOND 24 Place Monseigneur Pelt (centre du village)

- **En participant à notre marché de Saint-Nicolas « click & collect » où nous vous proposons :**

Confitures (mirabelle, pomeline, coing, coing/groseille...)	4 €
Pâte de coing maison en sachet ou en boîte à offrir	3 € à 10 €
Bouquet de fleurs séchées de notre campagne	5 €
Paquet de gâteaux (spritz, gâteaux de Noël)	3 €
Cœurs de lavande	5 €
Bougies	5 € ou 10 €

Pour vos commandes, nous contacter :

Par mail : marinejagueneau@gmail.com

Par WhatsApp : 06 21 33 35 83 (Marine Jagueneau)

Et vous pourrez venir chercher votre commande au 96 Rue du Luxembourg

Nous vous remercions pour votre soutien et vous souhaitons par avance, ainsi qu'à vos familles, de belles fêtes de fin d'année remplies d'espoir, d'espérance et de fraternité.

Les membres du conseil de fabrique :

Benoît Andrieux, Rose-Marie Cissé

Marie-Odile Tramond, Marine Jagueneau

